

Pontcharra

le mag

Environnement

À l'école cultivons les bonnes pratiques ! - Page 2

Intercommunalité

Un projet pour tout un territoire - Page 7

Solidarité

Citoyens engagés Page 13

Culture

Musique pour tous... tous à la musique ! - Page 18

N° 15
février | 2019



DOSSIER

Cap sur une ville moderne !

N° 15

février | 2019

02 ENVIRONNEMENT

À l'école : cultivons les bonnes pratiques ! / Des arbres dans la ville / Tri sélectif : nouvelles consignes / Des cimetières verts
Nettoyage citoyen

04 ACTUALITÉ

Un cadre de vie amélioré / Nouveaux noms de rue
Nouveaux services et entreprises / État civil / Recensement
Mieux Circuler ! / Le rendez-vous des tout-petits
Inscriptions scolaires / 5 mars : conférence logement
Résultat de l'enquête sur les supports de communication
Inscriptions élections

Territoire :

Un projet pour tout un territoire
Piscine intercommunale : les travaux ont démarré.

08 VIE MUNICIPALE

Brèves du conseil
Expression politique

09 DOSSIER

Cap sur une ville moderne !

13 ENTRE NOUS

Solidarité :

Citoyens engagés !
Restez informé(e) en cas de catastrophe !

Jeunesse :

César Terrier : poursuite des travaux
Périscolaire : un accueil de qualité.
Espace jeunes

16 LOISIRS - SPORTS

Médailles au féminin : de grands espoirs !
Art floral / Créa'liens
Culture : Musique pour tous... tous à la musique !
J'irai chanter chez vous le 16 mars !
La chanson pour le jeune public
Retour en images : CAPRG

21 AGENDA

L'actualité du trimestre
Vos rendez-vous culturels



Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction :** Cécile ROBIN / **Rédaction :** Beverb, Marie VIGNARD, Maurice BUCCI / **Photos :** Mairie, Julien Virlogeux – JP Photographe, Maindru photographe (p.16. Mélanie Perfetti), Maxime Delobel photography (p.16. Claire Palou), Fabien Espinasse (p.19 Manu Galure), CAPRG / **Mise en page :** AIR'N GRAFFIC / **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix / **Diffusion :** Adrexo / **Couverture :** Place de la Résistance

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre

Bulletin d'informations municipales

Réalisation service Information / ISSN 0766-3455

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

www.pontcharra.fr - mël : courrier@pontcharra.fr





01 - Noël en Ville

Le samedi 15 décembre, le père Noël est descendu Place Bayard pour le plus grand plaisir des enfants. Ces derniers ont pu décorer un sapin, se faire maquiller et boire un chocolat chaud. Tout au long de la journée, quelques commerçants proposaient eux aussi des animations.

02 - Vœux

Le Maire et toute l'équipe municipale, accompagnés des enfants du CME [Conseil Municipal Enfants], ont présenté leurs vœux au Coléo. L'occasion de revenir sur les réalisations 2018 et de présenter les projets de cette année.

03 - Repas des Aînés

Convivialité et bonne humeur le dimanche 25 novembre dernier au Coléo pour le traditionnel Repas des Aînés.

04 - Pontch'éthon : Téléthon 2018

Les trois jours d'animations à Pontcharra et à Saint-Maximin avec l'implication de nombreux bénévoles ont permis de récolter 18 433,94 euros.

05 - Conseil Municipal Enfants

Première réunion du nouveau CME [Conseil Municipal Enfants] en Mairie.

06 - 11 novembre 1918-11 novembre 2018

Journée solennelle et républicaine à Pontcharra pour célébrer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, en présence d'une importante représentation d'officiels, de René Paget et René Hebert, anciens combattants et avec la participation des enfants et de nombreux habitants.



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

Je tiens à vous souhaiter, en mon nom et celui du Conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel pour vous et l'ensemble de vos proches. En cette période de grands questionnements, j'adresse à tous un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir.

En 2019, l'équipe municipale poursuivra son travail pour gérer les affaires courantes et mettre en œuvre les projets présentés lors du débat d'orientation budgétaire. Il me semble important de rappeler ici qu'ils répondent à trois préoccupations majeures : votre sécurité, l'amélioration de votre cadre de vie et l'avenir de notre Jeunesse. Les investissements

Agir avec responsabilité dans l'intérêt du plus grand nombre

correspondants se poursuivront (écoles, éclairage public, vidéoprotection...). Lors du dernier Conseil municipal, le Trésorier de la commune a constaté la bonne gestion

communale qui va permettre leur financement, sans augmentation des taux d'imposition en évitant le recours à l'emprunt.

Sachez aussi que l'espace Jeunes va pouvoir poursuivre ses activités, avec un nouveau gestionnaire. Les partenaires de la commune (CAF, Communauté de communes, Département) ont affirmé leur soutien au nouveau projet socio-éducatif proposé et un travail de maillage important sera réalisé entre tous les acteurs concernés.

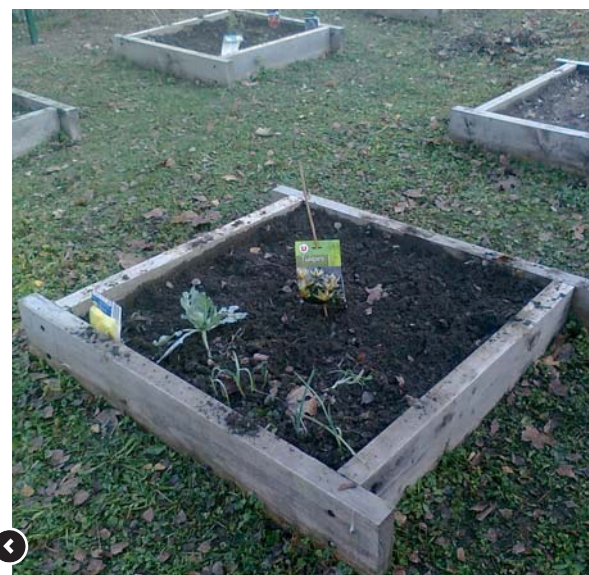
Ainsi en 2019, vos élus continueront d'agir avec constance, responsabilité et dans l'intérêt du plus grand nombre. Soyez en assurés. Excellente année à tous !

[INITIATIVES]

À L'ÉCOLE : CULTIVONS LES BONNES PRATIQUES !

À Villard Benoît : jardinage dès la maternelle

Six carrés de jardin ont été confectionnés, par la Mairie, à côté de l'école pour les élèves de maternelle. Un espace, géré par trois maîtresses depuis le printemps, qui enchante les élèves de grande section. « Les enfants adorent ! Ils grattent volontiers la terre, plantent, nettoient... et sont très heureux de récolter les quelques « fruits » de leur travail » explique Joëlle Favre, l'une des maîtresses en charge de ce jardin. À la dégustation dès le mois de juin dernier : du persil, de la ciboulette et des radis. En septembre, les 40 élèves, répartis en petit groupe, ont récolté des tomates et des courgettes. Une initiative écologique et citoyenne qui se poursuit « Nous avons demandé des récupérateurs d'eau pluviale pour arroser ce jardin et un bac à compost » ajoute Joëlle Favre avant de conclure « pour ce printemps, nous ne savons pas encore ce que nous planterons. Nous comptons aussi sur la participation des familles pour nous offrir plantes et graines et ainsi alimenter le jardin. »



Un pique-nique zéro déchet pour les élèves de César Terrier.

... et bientôt pour les primaires

Du côté de l'école primaire, les élèves pourront prochainement profiter de la joie du jardinage puisque des espaces leur seront bientôt mis à disposition. L'occasion pour les élèves et l'équipe enseignante de relancer le composteur, en partenariat avec le Sibrecsa. Une demande pour des récupérateurs d'eau a également été faite.

À César Terrier : valorisation des déchets

La classe de CE1 de Céline Viallet a participé à un projet de lombricompostage l'année dernière. Pendant plus d'un mois, les élèves ont pu observer mais aussi faire fonctionner ce composteur d'intérieur composé de vers qui digèrent les déchets organiques. Une expérience nouvelle pour des élèves « très engagés dans l'entretien quotidien du lombricomposteur ainsi que dans la préparation et l'intégration des déchets qui venaient de leur domicile, car à l'école nous ne produisons pas les déchets adéquats » souligne l'enseignante. Au début de l'année, la classe de CP/CE1 de Céline s'est lancée dans une nouvelle aventure : le pique-nique zéro déchet. « Il a rencontré du succès : certains enfants ont en effet réussi à n'avoir aucun déchet à la suite de leur repas » confie-t-elle avant de conclure « notre prochaine étape : installer un composteur dans la nouvelle école (en écho au projet Espace Naturel Sensible) pour valoriser les déchets organiques à une plus grande échelle qu'avec le lombricomposteur ! ».

Au lycée : on consomme responsable

Marie-Estelle Di Carlo, enseignante de lettres, Elisa Ney, enseignante de gestion ainsi qu'Isabelle Dunand, enseignante de management ont monté, avec la classe de 1^{er} STMG, un projet nommé « Consommateurs mais responsables ». L'objectif ? Sensibiliser les consommateurs actuels aux enjeux d'équité et d'environnement... d'aujourd'hui. Les élèves ont rencontré une bénévole d'Artisans du Monde, avec qui, ils ont échangé sur le commerce équitable en prenant l'exemple du parcours du cacao. Ensuite, avec deux autres classes, ils ont visionné un documentaire *L'empire de l'or rouge* dans le cadre du festival AlimenTerre. Ils ont pu appréhender les défauts d'information quant à la provenance des matières premières dans un produit transformé. Enfin, ils ont visité l'usine Athanor à La Tronche afin de les sensibiliser à la valorisation des déchets. Et les actions ne s'arrêtent pas là : en mars, ils verront une pièce de théâtre *Sea Shepherd*, qui relate le combat de l'association du même nom pour la sauvegarde des animaux marins et de lutte contre les pollutions marines. Puis des visites dans des entreprises dites éthiques sont programmées. « Les élèves cheminent à leur rythme sur les différents sujets abordés. L'important est de les ouvrir à d'autres modes de consommation et à des situations concrètes dans les entreprises » explique Isabelle Dunand. Ce projet a reçu des financements de la part de la Région.



Les élèves de 1^{er} STMG en visite à l'usine Athanor.

[VÉGÉTALISATION]

DES ARBRES DANS LA VILLE

La Ville avait procédé, en 2017, à une dizaine de coupes d'arbres pour des raisons sanitaires et de sécurité. Depuis, elle a replanté une centaine d'arbres et d'arbustes, notamment au cœur de la Ville. Un projet végétal prévu, dès le début des travaux d'embellissement du cœur de ville, mais qui s'est effectué à l'automne, saison favorable pour les plantations. Des Magnolias de Kobé, aux fleurs blanches au printemps et à la croissance rapide ; des Prunus qui fleurissent également au printemps et supportent le revêtement partiel ou encore un lilas des indes dont la floraison commence à partir de juillet et se poursuit à l'automne, ont par exemple pris place sur la commune.



[SIBRECSA]

TRI SÉLECTIF : NOUVELLES CONSIGNES POUR LES EMBALLAGES

Avant vous ne déposiez que les bouteilles et flacons en plastique dans le conteneur de tri jaune aux côtés des emballages en métal, en carton et des briques alimentaires. Aujourd'hui, vous pouvez déposer tous vos emballages plastiques dans le conteneur de tri jaune ! En effet, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble, pour trouver les solutions de valorisation pour tous les emballages plastiques (moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé, etc.) Plus d'hésitation, tous vos emballages se trient et se déposent dans le conteneur jaune ! Notre commune, avec le Sibrecsa, fait partie des 250 collectivités engagées à ce jour dans cette démarche pilotée par Citéo. Fin 2019, les consignes de tri simplifiées devraient concerner plus de la moitié de la population française.

Plus d'infos sibrecsa.fr



DES CIMETIÈRES VERTS



Les allées des deux cimetières ont été semées en pelouse composée à 80 % de trèfles. Un choix esthétique ; le cimetière est maintenant tapissé de verdure mais aussi environnemental et économique. Ces plantes couvrent le sol naturellement contre les mauvaises herbes, limitant l'entretien, et ne demandent que peu d'arrosage.

6 avril
Nettoyage citoyen

« J'aime ma ville au sens propre »

RENSEIGNEMENT SUR PONTCHARRA.FR

Une journée pour notre cadre de vie
qui a rassemblé, depuis 2017 :

300 participants pour

6 tonnes de déchets ramassés.

[ÉVOLUTION]



UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

Vidéoprotection : prévention et élucidation

Après une étude menée par les référents « sûreté » du groupement de gendarmerie de Grenoble, en collaboration avec la brigade de gendarmerie et la police municipale, la commune va déployer la vidéoprotection sur la voie publique en ce début d'année. 68 caméras seront installées. Ce système de surveillance est un outil complémentaire pour la ville et sa police municipale, dans le cadre de sa politique de protection des personnes et des biens. En effet, grâce à l'enregistrement des images des différentes caméras, il sera plus facile d'identifier les auteurs d'actes de délinquance et/ou d'incivilités. Les images filmées 24h/24 et 7j/7, sont stockées durant 30 jours, mais ne sont pas regardées en temps réel. Leur accès est très réglementé. « 6 personnes sont habilitées à les visionner : le Maire, Christophe Borg, un adjoint, les deux policiers municipaux et deux agents communaux, en charge respectivement, de l'informatique et de la mise en place du plan communal de sauvegarde, ainsi que la gendarmerie, bien sûr » précise ainsi Philippe Varvat, responsable de la police municipale. Enfin, la Ville veille au respect des libertés individuelles puisque les zones privatives sont floutées et ne peuvent être visionnées.

Amélioration de l'éclairage public

Les ampoules des 1400 candélabres que compte la Ville, seront remplacées par des LED. Les entrées de la Ville et les alentours des bâtiments communaux seront, en premier, équipés en priorité de cette technologie moins énergivore : 50 % d'électricité consommée en moins par rapport à un éclairage classique. Le remplacement, commencé en début d'année pour cette première phase, sera achevé avant l'été. De plus, de nouveaux points lumineux seront installés, tandis que certains, (dans des endroits où ils ne sont pas nécessaires) seront retirés. Améliorant la sécurité de tous, ce nouveau dispositif ne sera pas accompagné d'une extinction nocturne totale. Seuls certains lampadaires, situés à des endroits qui s'y prêtent, baisseront en intensité lumineuse.



NOUVEAUX NOMS DE RUE : DÉPLOIEMENT EN COURS



Certains d'entre vous ont changé d'adresse. Parfois, il s'agit juste d'une précision de numéro. Pourquoi ce changement ? Il s'agit d'abord d'une obligation légale, par sécurité et par égalité. Elle représente la garantie de bénéficier de tous les services rendus à votre domicile (soins hospitaliers, secours, taxi, etc.) tout comme d'un adressage correct de colis et de courrier. Une adresse géolocalisable et non-ambigüe est indispensable pour l'installation de la fibre optique mais aussi pour le déploiement d'un service performant d'alerte aux catastrophes

dans le cadre du PCS [Plan Communal de Sauvegarde] (voir article p.13). Le déploiement des nouveaux noms est en cours jusqu'au printemps. Suite à des remarques formulées par des habitants concernés par ce changement, une nouvelle mise à jour du plan de ville sera effectuée cet hiver. Les nouvelles adresses seront envoyées en février au service du cadastre pour une mise à jour automatique auprès du service des impôts. Pour prévenir vos organismes publics et privés (caisse de retraite, assurance maladie, énergie, Pôle emploi, etc.), il existe un service en ligne sur service-public.fr. Vos papiers d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire) sont toujours valides avec l'ancienne adresse. Les plaques de rue seront posées cet hiver. Les plans GPS seront mis à jour durant l'année 2019.

Durant toute la période de transition, la Poste reste vigilante afin que votre courrier vous parvienne dans les meilleures conditions.

Des questions ? Contactez le service communication au 04 76 97 11 65 ou sur pontcharra.fr/La Mairie à votre service

NOUVEAUX SERVICES ET ENTREPRISES

PISCIN'ALPES

Distributeur Magiline, construction et entretien de piscines.

Pour vos projets : **06 31 34 43 22**

piscinalpes@gmail.com

INSTITUT ANNABELLE

Soins esthétiques, 29 rue Laurent Gayet

Contact : **04 76 97 71 98**

chambon.marion@orange.fr

PSYCHOLOGUE

Vanessa Robin vous reçoit, sur rendez-vous, au 33 avenue de la Gare.

Contact : **07 69 07 41 14**

OSTÉOPATHE

Morgane Despretz consulte, sur rendez-vous, au 340 rue du Maniglier.

Contact : **06 49 08 04 65 - centre-gentiane.fr**

morgane.despretz@gmail.com

État civil

Naissances

Les parents souhaitant une insertion dans le magazine peuvent nous informer par mél : maurice.bucci@pontcharra.fr ou le préciser à l'accueil de la Mairie.

- Loukas, Loic, Thierry DELLONG
- Clélia, Lydie, Evelyne KOVACS

Mariages

- Manuel BARBOSA RODRIGUES et Patricia SERRANO
- Yves RIGAUD et Bernadette CHENAL
- Paulo RODRIGUES PEREIRA et Nathalie ADAM

Décès

- Carmen, Suzanne BIAGIONI veuve MARTIN
- Simone, Alice BLACHON veuve GIRARD
- Philippe, Marie, Jean, Baptiste BREUIL
- Henri, Joseph COCHE
- Louise, Germaine DURIEUX
- Luis Santos ESPINOSA ORENES
- Arlette, Marguerite GACHON épouse FURLANI
- Auguste, Félix, Marius GANDOLA
- Bruno, Marie, Gérard MARY
- Joseph, Emile, Sylvain MURGIER
- Anne-Laure SCHULZ épouse MARTIN
- Lakhdar TELLI

Inscriptions scolaires

Enfants nés en 2016

Inscriptions en mairie jusqu'au **28 février**.

Dossier disponible sur :

espace-citoyens.net/pontcharra



[VOIRIE]

MIEUX CIRCULER !



⌵ Nouveaux ronds-points à Barraux.

Une entrée de ville plus fluide

Comme vous avez pu le constater, à Barraux deux nouveaux ronds-points ont été réalisés cet automne. Résultat, du temps de trajet gagné grâce à une fluidité retrouvée. Les travaux menés par le Département de l'Isère ont été réalisés pour 1,4 millions €. À cette entrée de ville, un autre projet financé par le Département, la Communauté de communes Le Grésivaudan et la commune est

en cours. Après le pont, sur le rond-point du Coléo, une voie sera créée pour permettre une sortie rapide vers la zone d'activité de Pré Brun (à droite). La partie centrale du rond-point sera réduite pour fluidifier la circulation. Avenue J.-F. Champollion, une sortie intermédiaire sera aménagée, créant ainsi une possibilité de demi-tour sur l'avenue.

Route des gorges du Bréda

Le Département poursuit le chantier de la RD 525 qui traverse les gorges du Bréda. La route présentait des dégradations et des aménagements étaient nécessaires pour accueillir les nombreux cyclistes. La première phase de travaux (l'élargissement du pont de la Noue) s'est terminée en novembre et la circulation a été rétablie dans la foulée. La deuxième phase du projet, au printemps jusqu'à l'automne 2019, concernera la réparation des murs de soutènement et la reprise des dispositifs de retenue en bordure de route. Des coupures de la RD 525 seront nécessaires. Des itinéraires de déviation seront mis en place sur les RD 209, RD 202 et RD 9. Coût de l'opération 3,8 millions €.

Pont de La Buisnière

Depuis le printemps 2013, le pont de La Buisnière est fermé à la circulation à la suite de l'affaissement



⌵ Pont de La Buisnière.

d'une pile. Après des études techniques et environnementales, le Département de l'Isère a décidé de démolir et de reconstruire le pont en lieu et place du pont existant. Les travaux de démolition ont été réalisés jusqu'à la fin de l'année 2018. La construction du pont se poursuivra jusqu'à juin 2020. Coût de l'opération 6,2 millions €.

RESTEZ INFORMÉ(E)

Retrouvez toutes les informations sur ces projets sur : isere.fr

Pour connaître les conditions de circulation en temps réel : itinisere.fr

LE RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS !

La semaine de l'enfance aura lieu du 12 au 15 mars.



Organisée par la commune en partenariat avec les RAM [Relais Assistants Maternels] du Grésivaudan, le multi-accueil, la ludothèque et la médiathèque, cette semaine autour des tout-petits propose plusieurs temps de découverte. Au Coléo, retrouvez une multitude d'activités (peinture, construction, parcours motricité), des temps de lecture et de jeux. Des formations aux massages bébé seront proposées par Marie, kinésithérapeute. Le spectacle *Chansons pour briser la coquille* ravira aussi les futur(e)s frères et sœurs !

Programme complet sur pontcharra.fr

7 393

recensement de la population

au 1^{er} janvier 2019

+ 1,25 % par rapport au dernier recensement



5 MARS : CONFÉRENCE POUR UN LOGEMENT CONFORTABLE

Organisé par le CCAS en partenariat avec l'association Mieux Vivre en Grésivaudan, la conférence « *Les clés d'un logement confortable* » aura lieu le 5 mars en Mairie de 14h30 à 16h. Cette conférence présentera les ateliers « *Bien chez soi* » destinés à tous les retraités. Animés par un expert de Soliha [Solidaires pour l'habitat] ces ateliers se dérouleront les mardis 19 et 26 mars et 2 avril de 14h30 à 17h en Mairie. Abordant entre autres sujets : les économies d'énergie, les astuces d'aménagement mais aussi les accessoires innovants ainsi que les bons gestes et postures pour faciliter la vie quotidienne... ces ateliers sont l'occasion d'obtenir toutes les informations et les conseils qui vous permettront d'améliorer votre habitat en le rendant plus confortable, pratique et économe.

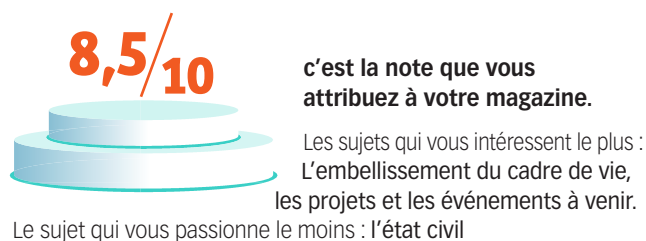
Renseignements auprès du CCAS 04 76 97 82 02

[ENQUÊTE]

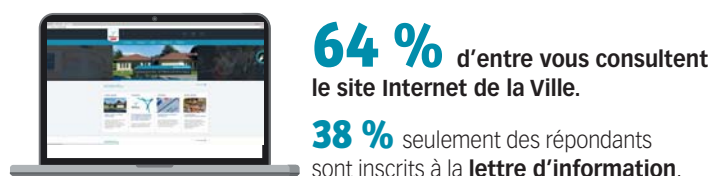
MERCI À TOUS !

POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE ENQUÊTE D'ÉVALUATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA VILLE A ÉTÉ MENÉE. DU 20 OCTOBRE AU 19 NOVEMBRE, VOUS ÉTIEZ TOUS INVITÉS À Y PARTICIPER. DES QUESTIONNAIRES PAPIER AVAIENT ÉTÉ GLISSÉS DANS LE DERNIER NUMÉRO DU PONTCHARRA LE MAG (OCTOBRE 2018) ET UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE ÉTAIT ACCESSIBLE SUR LE SITE PONTCHARRA.FR. UN GRAND MERCI AUX PARTICIPANTS QUI ONT FOURNI DE PRÉCIEUSES RÉPONSES POUR POURSUIVRE NOS EFFORTS ET NOUS AMÉLIORER.

Pontcharra le mag Sur le magazine : une bonne audience et de l'intérêt



Pontcharra le site Sur les outils numériques : de l'information pratique



28 % d'entre vous ont fait une démarche en ligne **52 %** pour une demande d'état civil.



Les informations les plus consultées sur le site sont : **les coordonnées Mairie et services, l'agenda et les grands projets en cours.**



Restez informé(e) en temps réel grâce à la lettre d'information : n'hésitez pas à vous y inscrire ! Elle vous est envoyée par mail pour les informations importantes ou les rendez-vous à ne pas manquer. Au premier semestre 2019, la Ville met déjà en place un nouveau support de communication : des sms envoyés en cas d'événement majeur (à lire page 13).

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES : NOUVEAUTÉS

Suite à la réforme mise en place par l'État, la date limite d'inscription sur les listes électorales est repoussée. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au **31 mars 2019** pour le faire. Vous pourrez ainsi participer aux prochaines élections qui auront lieu le dimanche 26 mai 2019 et permettront d'élire nos député(e)s européen(ne)s. Cette disposition s'appliquera désormais à l'ensemble des élections.

Pour vous inscrire, deux possibilités s'offrent à vous :

1- venir en mairie muni d'une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

2- choisir la dématérialisation. Inscription sur : www.service-public.fr
Autre nouveauté, suite à la réforme mise en place par l'État, le fichier des listes électorales est désormais centralisé par l'INSEE afin d'automatiser les radiations, inscriptions d'office des jeunes de 18 ans, etc. Chaque électeur sera doté d'un numéro national d'électeur. **Une nouvelle carte électorale sera envoyée à domicile courant avril 2019.**

[INTERCOMMUNALITÉ]

UN PROJET POUR TOUT UN TERRITOIRE

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ONT ADOPTÉ LE PREMIER PROJET DE TERRITOIRE DU GRÉSIVAUDAN EN SEPTEMBRE 2018, PRÈS DE 10 ANS APRÈS LA NAISSANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. CE PROJET FIXE UN CAP, C'EST UN GUIDE POUR LES RÉFLEXIONS À VENIR, UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION ET UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LES SERVICES COMME POUR LES ÉLUS.

Ce projet a été construit en 18 mois en lien avec les maires, conseillers municipaux et conseillers communautaires. Territoire connu pour sa qualité de vie, le Grésivaudan doit préserver cette richesse de services, de paysages et de lien social, son dynamisme économique et touristique tout en faisant face aux défis qui sont les siens :

1. le vieillissement de la population, avec un faible solde migratoire (différence entre les installations et les départs) de 0,1 % par an.
2. les tensions sur le foncier disponible.
3. la forte concentration de ses emplois pour une partie du territoire.

La construction de ce projet s'appuie aussi sur une enquête téléphonique menée auprès de 1 000 habitants, permettant de mettre en lumière votre vision du territoire et vos attentes. Il en ressort :

• Trois atouts reconnus

La qualité de vie et des espaces naturels, le niveau d'équipement et de service et la proximité de la métropole grenobloise.



• Deux agglomérations « ressources »

Crolles et Pontcharra s'imposent comme dispensant les principaux services au quotidien (courses alimentaires, achat d'équipements, loisirs, soins de proximité...)

• Une préoccupation essentielle

La mobilité. Les difficultés de déplacement constituent le premier point faible du territoire.

À partir de ces éléments, les élus ont proposé de fixer trois grands axes à leur projet :

- 1/ Améliorer la mobilité : priorité N°1, avec pour objectif la création d'une structure unique qui gèrerait les transports entre le Grésivaudan, Grenoble Alpes métropole, la Région, le Département et les autres territoires qui le souhaiteront.
- 2/ Préserver le cadre de vie à travers l'habitat et le développement durable.
- 3/ Développer de façon équilibrée le territoire avec

la préservation des forêts et de l'agriculture mais aussi le soutien à une économie présentielle (artisanat, tourisme, commerce).

Ce projet clarifie aussi les compétences des communes et de la Communauté de communes. Ainsi les services directs aux habitants comme les services aux générations (école, enfance-jeunesse et personnes âgées), le lien social et la vie associative sont dévolus aux communes. Quant à la Communauté de communes, elle est garante de la cohérence du territoire (la mobilité, le développement économique, l'équipement et l'aménagement du territoire, l'eau et l'assainissement, la solidarité entre les territoires).

En savoir plus : retrouvez le projet de territoire en bref ou en intégralité sur pontcharra.fr ou sur le-gresivaudan.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

Les travaux préparatoires de la future piscine intercommunale ont attaqué fin octobre après la réalisation des étapes précédentes un tel projet : les études, la mise au point et enfin la consultation des entreprises dans le cadre d'un marché public. Le chantier de construction a démarré le 21 janvier avec la pose officielle de la première pierre. La livraison du bâtiment est prévue pour la fin de l'année 2020.



Fiche d'identité du projet

Maîtrise d'œuvre

Groupement agence Coste architecture (Ateam architectes, Betrec, itF, Échologos et Alp'Études).

Caractéristiques

1 bassin principal de 25 m de long avec 6 couloirs ;
1 bassin d'apprentissage de 150 m² ;
1 pataugeoire de 30 m² ;
1 extérieur aménagé : jeux et espaces détente.

Vocation

Destiné aux scolaires avant tout mais aussi aux loisirs

Financement

9,8 millions d'euros HT, montant prévisionnel des travaux.
Subventions du Département de l'Isère (2 M €) et de l'État (1 M €) aux côtés de la Communauté de communes Le Grésivaudan.

BRÈVES DU CONSEIL

[VIE MUNICIPALE]



Prorogation de bail à construction de la petite unité de vie « Le Foyer Soleil »

La commune a consenti, en 1975, un bail à construction d'une durée de 65 ans à la SDH pour édifier le Foyer Logements pour Personnes Âgées. Or une réflexion globale a été menée par la commune et la SDH aboutissant à la conclusion qu'outre la mise aux normes incendie de l'établissement, celui-ci devra être réhabilité et agrandi. À cette fin, il est nécessaire d'étendre l'assiette du bail. Il sera donc prorogé d'une durée de 25 ans, de sorte que la durée totale du bail soit de 90 ans à compter du 1^{er} janvier 1975.

Démolition de la maison des anciens et construction d'un immeuble de logements sociaux

La parcelle sur laquelle se trouve le projet de démolition de la maison des anciens et de construction d'un immeuble de logements sociaux, appartient à la commune. Il est donc nécessaire d'autoriser la SDH à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme afin qu'elle puisse réaliser ce projet. Il s'agit d'un ensemble de 13 logements intergénérationnels dont une partie sera commune avec le Foyer Soleil. Ce projet a reçu le soutien de la Carsat Rhône-Alpes, par le biais de l'attribution d'un prêt sans intérêt.

Consultations gratuites d'un avocat en Mairie



Les communes du Cheylas et de Pontcharra s'associent afin d'offrir un accès à l'information et aux conseils juridiques dispensés par un avocat. Ainsi, une permanence est organisée, le troisième lundi du mois de 14h à 15h en Mairie. L'avocat reçoit, gratuitement et sans rendez-vous, dans un local fermé pour plus de confidentialité. Vous restez bien entendu, après cette consultation, libre de choisir vos conseillers ou mandataires.

[INTERCOMMUNALITÉ]

Transfert des excédents budgétaires pour les compétences eau et assainissement

À la suite du transfert de compétence à la Communauté de communes Le Grésivaudan, le 1^{er} janvier 2018, la commune doit maintenant transférer les excédents budgétaires constatés. Elle a décidé de n'en céder qu'une partie : 200 000 € provenant des deux budgets annexes, pour les travaux réalisés. La ressource en eau disponible sur la commune présente une qualité exceptionnelle et les volumes d'eau disponibles, qui pourront être captés, laissent présumer des potentialités de recettes importantes pour les années à venir, recettes qui bénéficieront à l'ensemble des communes rattachées à la Communauté de communes. La part gardée par la commune permettra la réalisation des investissements nécessaires à l'entretien des réseaux communaux.

Rapport d'activité 2017

Ce rapport a été présenté lors du Conseil municipal du 28 novembre. Il est disponible sur le site Internet le-gresivaudan.fr et consultable aux horaires d'ouverture de la Mairie auprès du Secrétariat général.



Convention avec la Communauté de communes Le Grésivaudan

En 2017, la Communauté de communes avait confié à la commune, par convention, la réalisation de prestations de services relatives à l'entretien des ZAE du Bréda et de Pré-Chabert. Signée pour une durée de 3 ans non-renouvelable tacitement, cette convention a été de nouveau signée au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 3 ans, non-reconductible tacitement.

Les missions assurées dans le cadre de la prestation sont les suivantes :

- l'entretien : voirie, éclairage public, cheminements, espaces verts et mobilier urbain ;
- les interventions ponctuelles non programmées sur demande de la Communauté de communes ;
- la gestion des DICT [Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux] et autorisations de voirie.

Avis d'acquisition publique du tènement appartenant aux conjoints Chouvet situé rue de la Scie à Pontcharra

Ce dossier est disponible et consultable jusqu'au 15 mars 2019 en mairie de Pontcharra et sur le site internet de la commune pontcharra.fr

[EXPRESSION POLITIQUE]

Opposition

Nous tenons tout d'abord à vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

2019 commence et nous constatons avec amertume que la majorité continue sa politique de suppression du service public.

En effet cette année c'est l'espace Gaïa qui existe depuis plus de 30 ans qui fait les frais de cette politique et sera fermé le 31 Janvier 2019. Les raisons n'ont pas encore été évoquées au moment de la rédaction de ce texte, mais la politique d'économie budgétaire ne doit pas être éloignée de cette décision.

Des économies sur les services publics mais la décision de financer la vidéosurveillance. Cette décision nous semble démesurée, tant dans la décision elle-même que dans son coût...150 000 euros la première année, 200 000 euros la deuxième année, sans compter le coût de fonctionnement et d'entretien du matériel.

Il nous semblait indispensable de vous informer des décisions prises par cette majorité et qui impactent votre quotidien.

Nous vous assurons que nous continuerons à nous battre dans votre intérêt.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute.

William Bachelet 06 12 35 36 88 ; Franck Bernabeu 06 82 81 22 55 ;
Jeannine Buch 04 76 71 92 97 ; Karen Didier ; Joseph Mas 06 37 18 18 19 ;
Ramon Munoz 06 31 11 30 70

[GRANDS PROJETS]

CAP SUR UNE VILLE MODERNE !

GRÂCE À DES EFFORTS DE GESTION SOUTENUS, LA VILLE EST PARVENUE À DÉGAGER DE L'AUTOFINANCEMENT ET À SE LANCER DANS DEUX CHANTIERS PHARE ET STRUCTURANTS : LA RÉHABILITATION DES ÉCOLES ET L'EMBELLISSEMENT DU CENTRE-VILLE. EN 2019, ELLE POURSUIT SES EFFORTS ET SES ENGAGEMENTS ET DÉMARRE MÊME DES PROJETS INATTENDUS. BILAN ET PERSPECTIVES.



Un centre-ville embelli et plus fonctionnel

Nouveaux espaces aménagés

L'ancienne maison située au 185 rue Laurent Gayet a été détruite laissant place à un bel espace nommé square Royer-Deloché. Un autre espace de vie, avec une aire de jeux pour enfants, a été réalisé à côté de la Mairie et se nomme square Jean Menétrey. La liaison piétonne entre la mairie et la place de la Résistance a été améliorée.



P Stationnement optimisé

Le stationnement a été optimisé, avec la création du parking Marignan (60 places). Place du Terrail, le parking a été réaménagé. Trois quais bus ont également été créés : l'un en face de la Mairie, devant le cinéma, un autre après le rond-point de la mairie en descendant l'avenue de la gare et le dernier rue des Écoles.



🚗 Circulation fluidifiée

Place de la Résistance, le carrefour a été modifié pour donner plus de visibilité et augmenter le nombre de places devant les commerces. L'accès au parking de la Mairie a aussi été modifié, redonnant un sens clair à la circulation. Enfin, deux nouveaux ronds-points ont été réalisés à la Gâche, à l'entrée de Pontcharra. Au rond-point du Coléo, une voie sera créée en direction de la zone industrielle de Pré-Brun. Un nouvel aménagement paysager est prévu afin d'embellir le rond-point.

Investissement de la commune : 1,5 million € d'ici 2020

Sécurité renforcée

En ce début d'année, la vidéoprotection est en cours d'installation sur la commune et les points lumineux sont optimisés grâce notamment à l'installation d'ampoule LED (lire page 4).

Investissement de la commune : 350 000 €

🗑️ Propreté partagée

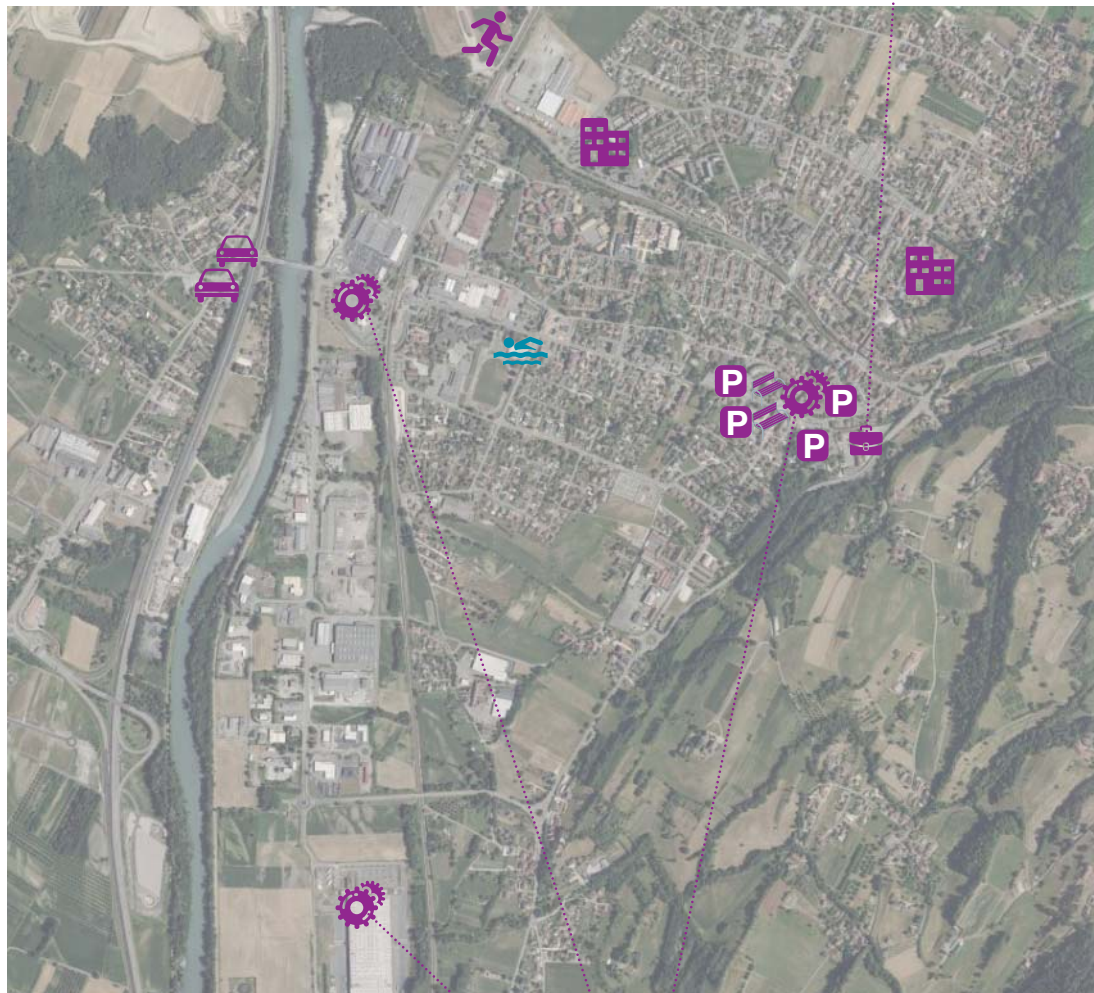
Deux journées de nettoyage citoyens ont déjà été organisées sur la commune, sur une initiative du Conseil des Sages et du CME, avec la participation du Sibrecsa. De plus la Ville a doté ses équipes de nouvelles machines plus performantes : un glouton®, aspirateur de déchets urbains électrique et une nouvelle balayeuse.

📁 Des écoles renouvelées

Projet mené en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les élèves mais aussi projet structurant pour la commune, le groupe scolaire César Terrier est en cours de réhabilitation. Une moitié de l'école est déjà terminée. L'autre aile de l'école ainsi que la maternelle sont maintenant en cours de travaux (lire page 14). Le bâtiment de l'école CT1 n'accueillera plus d'élèves à partir de la rentrée 2019. Il pourrait alors abriter des professionnels de santé. Par la suite, ce sera au tour de l'école Villard-Benoit de connaître une entière restructuration puis à l'école Villard Noir d'être entièrement renouvelée.

Des travaux sont également en cours au collège Marcel Chêne et au lycée Pierre du Terrail financés respectivement par le Département et la Région.

Investissement de la commune : 4,7 millions € d'ici 2020

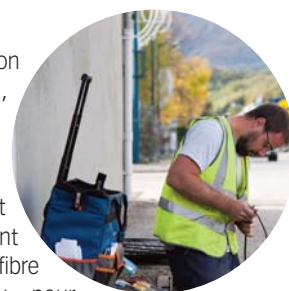


Ville Connectée

Après la construction près de la Mairie, au printemps, place Louis Derrion, d'un bâtiment appelé NRO [Nœud de Raccordement Optique] où convergent les différents câbles de fibre optique, les travaux pour l'installation de la fibre se sont poursuivis en 2018

Opération menée par le Département.

À l'école aussi, la technologie a fait son entrée. Alors que les tableaux noirs des enseignants ont été remplacés par des vidéoprojecteurs et des tableaux connectés, le pointage lors de la pause méridienne et du périscolaire se fait, par l'équipe encadrante, à l'aide d'une tablette.



🔧 Économie dynamisée

Depuis début 2018, les acteurs économiques sont conviés, tous les trimestres, à un petit-déjeuner en mairie pour recréer du lien. L'enseigne Mc Donald's s'est installée sur la commune en octobre 2018, proposant 40 CDI. Quant à Lidl, entreprise de grande distribution, elle agrandit de 15 000 m² son entrepôt de distribution installé sur la commune : une cinquantaine de postes sera à pourvoir.



Une Ville pour tous !

...en accessibilité

Les travaux d'accessibilité, définis par l'Ad'Ap [Agenda d'accessibilité programmée] ont été réalisés sur la commune pour les bâtiments communaux (Maison des services, multi-accueil, Coléo, écoles). Dans le cadre des travaux d'embellissement de multiples aménagements ont été créés (trottoirs élargis, bandes podométriques, accessibilité des passages piétons). En 2019, les travaux concerneront la salle Élie Favro, l'école de musique municipale et la mairie.

En 2019, la passerelle sur le Bréda reliant le quartier Bayard et lycée sera reconstruite. Pour garantir sa durabilité, elle sera métallique.

Investissement pour l'accessibilité : 125 000 € pour 2019



...en habitat

L'EHPAD [Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes] de 80 lits est en construction jusqu'en 2020 avenue de Savoie. D'ici quelques années, la Ville comptera également un petit ensemble immobilier intergénérationnel, construit par la SDH [Société Dauphinoise pour l'Habitat] en lieu et place de la maison des anciens, avenue de Savoie.

En 2017, la Ville a signé une convention avec la SDH permettant une meilleure coordination de tous les acteurs qui gèrent le cadre de vie des quartiers. De plus, la SDH, a annoncé la destruction des Tours Bayard à partir de 2021. Le quartier sera alors reconstruit mixant du logement collectif et pavillonnaire, de l'achat et du locatif social.



Sport : installations réhabilitées

- Une étude de réhabilitation, initiée par les services municipaux, a été lancée sur le Complexe de l'Île Fribaud. Un questionnaire a été envoyé aux utilisateurs. Il sera ensuite rénové en fonction de leurs principaux besoins (réorganisation des espaces de vie, des espaces de stockage, etc.). Cette fin d'année 2018, Alice Casimir a été nommée chargée de mission vie associative et sportive afin de répondre, au mieux, aux besoins des associations.



- Le projet de piscine intercommunale est en cours de construction (voir page 7).
- Au début de l'année 2017, le gymnase construit par la Région sur le site de l'Île Fribaud, a enfin été ouvert aux lycéens et aux associations, après deux années de blocages pour des raisons techniques mais aussi administratives.

UN SERVICE PUBLIC RÉORGANISÉ : PLUS DE PROXIMITÉ, PLUS DE MODERNITÉ

Dès son arrivée, l'équipe municipale a œuvré pour une politique de modernisation des services. Elle a tout d'abord installé un grand bureau d'accueil à l'entrée de la Mairie : un premier contact essentiel pour obtenir de l'information rapidement et s'orienter. Dans le même temps, les services techniques (urbanisme, agents techniques) se sont regroupés et se sont installés au sein de la Maison des services. Ainsi réunies, les équipes peuvent répondre rapidement à vos besoins. Ils bénéficient de leur propre numéro de téléphone ainsi que d'un accueil dédié. De plus, vous pouvez facilement vous garer quand vous devez les rencontrer : la Maison des services est située dans la zone d'activité du Bréda. Cette réorganisation des services et de l'accueil réintroduit de la proximité avec les équipes. Quant à la modernité, elle a été concrétisée grâce à la dématérialisation de certains services. L'objectif ? Vous faciliter le quotidien en vous permettant de réaliser certaines démarches en ligne. Ainsi le portail Famille, accessible 24h/24 via le site de la commune, permet de faire des demandes, de stocker des documents et surtout de payer en ligne les factures du périscolaire ou du multi-accueil. Les menus de la cantine y sont également consultables. Autre service en ligne : les demandes de carte nationale d'identité ou de passeport biométrique. En effet, Pontcharra s'est positionnée comme commune où il est possible de faire cette démarche. Un ordinateur est à disposition au sein de la Mairie pour toutes les personnes qui n'ont pas accès à Internet à la maison.

3 Questions à



JEAN-PAUL BATARD

ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES TRAVAUX ET DE L'URBANISME

« Répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en préparant l'avenir »

Quels objectifs avez-vous poursuivis lors de ces travaux de centre-ville ?

Nous souhaitons un centre-ville où il fait bon déambuler, stationner et circuler. Les parkings se sont agrandis et demeurent gratuits ou à durée limitée, la circulation est plus aisée et nous avons créé de nouveaux espaces où l'on peut faire une pause. C'était nécessaire et cela répondait aussi à nos objectifs d'aménagement déterminé dans le PLU. De plus nous souhaitons que la Ville soit accessible à tous ! Nous avons donc, en plus des travaux Ad'Ap sur les bâtiments publics, aménagé les trottoirs.

Justement qu'en est-il du PLU ?

Le PLU a été élaboré en 2016 et 2017 puis voté début 2018. Nous avons lors de ce travail déterminé des OAP [Orientations d'Aménagement et de Programmation] afin de restructurer durablement la Ville. 8 OAP ont été définies : 5 pour le logement, spécifiant la densité et le besoin ; 1 pour le centre-ville et la volonté de le redynamiser ; 1 pour les entrées de Ville et la mise en cohérence avec un réseau de circulation pour mode doux et 1 pour le développement de l'économie. Avec une augmentation de 1,2 % de population tous les ans, il nous fallait, avant d'entreprendre ces aménagements, s'assurer que les services alentour demeureraient de qualité et que notamment les écoles pouvaient accueillir de nouveaux élèves dans de bonnes conditions. Nous les avons donc évalués et les conclusions étant sans appel, nous avons entrepris les travaux sur ces groupes scolaires avant de lancer les OAP. Notre volonté de créer une maison des professionnels de santé dans l'ancien bâtiment César Terrier 1 va aussi dans ce sens de maintien des services.

2019 est la dernière année pleine d'exercice, y a-t-il encore des projets à lancer ?

Tous les projets imaginés par l'équipe ont été lancés. Bien entendu, nous avons ajusté notre action en fonction de la situation héritée et du contexte national. Un plan pluriannuel pour les écoles a été défini et nous le poursuivons. D'ici 2020, les élèves de César Terrier seront accueillis dans un équipement neuf. À Villard-Benoît, l'étude sera lancée en 2019. Grâce à un excédent budgétaire, nous avons pu démarrer cette année, les travaux sur les lampadaires en Ville et la vidéoprotection. Nous essayons de répondre aux besoins immédiats des habitants tout en préparant l'avenir de la commune.

[FINANCES]

BUDGET 2019 : POUR SUIVRE LES INVESTISSEMENTS



ENTRETIEN AVEC VINCENT SINTIVE, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES FINANCES.

Comment s'est construit ce budget 2019 ?

Cette nouvelle année s'inscrit dans la continuité des engagements pris : finir le groupe scolaire César Terrier, chantier majeur, et poursuivre l'embellissement du centre-ville. Entre 2018 et 2019, nous aurons investi 9 millions d'euros. Or, au début du mandat, notre investissement disponible ne dépassait pas 1,5 million d'euros.

Comment cela est-il possible ?

Depuis 2017, nous avons réalisé des économies importantes sur notre budget de fonctionnement en optimisant la gestion de celui-ci, sans pour autant réduire notre périmètre de service public. La commune délivre, par exemple, les passeports et les cartes d'identité. Nous avons également pu recruter un d'artiste (musicien intervenant en milieu scolaire). La fiscalité de la commune n'est pas simple. La baisse de la DGF [Dotation Générale de Fonctionnement] représente un montant de 2,5 millions d'euros sur 5 ans, nous devons trouver des solutions pour alléger les coûts : en faisant des demandes de subventions, en maîtrisant mieux nos achats, en restructurant les services, en mutualisant. Les charges salariales ont baissé de 10 % et pourtant nous avons aussi mené une politique de revalorisation salariale. En maîtrisant nos coûts, nous pouvons poursuivre une politique d'investissement soutenue en limitant le recours à l'emprunt.

Le taux des impôts va-t-il augmenter ?

Non. Pour la 5^e année consécutive, nos taux restent stables. C'était une promesse et nous nous y tenons.

En maîtrisant nos coûts, nous pouvons poursuivre une politique d'investissement soutenue en limitant le recours à l'emprunt.

En réalisant les économies citées précédemment sur le fonctionnement, nous avons pu constituer une épargne permettant d'optimiser le financement des investissements. Notre capacité d'autofinancement nous permet donc de garder une ambition pour notre ville sans recourir à l'emprunt. C'est important pour nous ! Il ne faut pas oublier que la commune était dans le réseau d'alerte de la Préfecture en 2014 et que nous en sommes sortis en 2017. Stabiliser la dette était une étape importante. Quand nous sommes arrivés, elle était à plus de 11 millions et elle est aujourd'hui retombée à 6 millions. Aujourd'hui nous sommes véritablement entrés dans une ère nouvelle, d'ouverture vers l'avenir, de propositions pour la Ville.

Vous avez encore des projets à réaliser ?

Nous réalisons tout ce qui nous est possible de faire. Il y a des projets qui n'étaient pas prévus sur la feuille de route au départ et que nous réaliserons parce que nos finances nous le permettent : la réfection des luminaires avec l'installation d'ampoules à LED, l'installation de la vidéoprotection. À la suite de la rénovation des écoles, tous les enfants de César Terrier seront regroupés au sein d'un même établissement. Nous commençons donc une étude sur les potentialités de reconversion du bâtiment qui abritait une partie de l'école, nommé César Terrier 1. Nous aimerions en faire une maison des professionnels de santé : l'étude nous permettra d'envisager les différentes possibilités. Nous souhaitons poursuivre l'embellissement du cadre de vie, en finir avec les friches au cœur du centre-ville, comme pour la maison située au 185 rue Laurent Gayet, détruite pour laisser place à un espace agréable. Nous avons réalisé plus de 90 % des investissements que nous avons ciblés. Après avoir mis en place cette dynamique, nous souhaitons la maintenir bien au-delà du mandat pour que les projets continuent de se réaliser, que les possibilités soient toujours ouvertes. Une Ville n'appartient pas à ses élus mais à ses habitants.



INVESTISSEMENTS 2018 ET 2019

9 millions d'euros dont
4 millions d'euros prévus sur 2019

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES SUR 2019

546 € par habitant

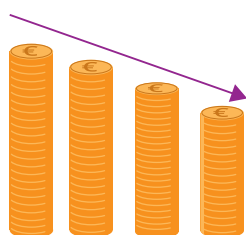


DETTE EN 2014

1 500 € par habitant

PRÉVISION 2019

996 € par habitant



Pour la strate communale identique, la moyenne est de 847 € par habitant. C'est l'objectif de l'équipe municipale pour la fin du mandat.

[ZOOM SUR]

CITOYENS ENGAGÉS !

LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA RÉSERVE COMMUNALE SONT DEUX DISPOSITIFS, DÉPLOYÉS RÉCEMMENT, QUI FONT APPEL À VOUS. RENCONTRE AVEC QUATRE HABITANTS QUI ONT EU ENVIE DE S'IMPLIQUER ET NOUS EXPLIQUENT LEURS MOTIVATIONS.

Attentif aux autres pour la sécurité de tous : participation citoyenne



Yannick

« Je me suis porté volontaire au dispositif pour apporter mon aide au sein de la commune. Je suis persuadé qu'ensemble nous sommes plus forts alors j'ai eu envie de m'impliquer. Je passe déjà régulièrement chez mes voisins pour prendre des nouvelles. Ainsi ils me connaissent et m'informent s'ils trouvent qu'un événement particulier survient. Il n'y a pas si longtemps, je savais un voisin parti et pourtant, un matin il y a eu de la lumière dans une pièce. Je me suis interrogé. On ne fait rien d'autre que s'intéresser les uns aux autres, au fond, et rester attentif. Ce dispositif redonne de la convivialité aux relations de voisinage. »



Gérard

« Je suis né dans mon quartier, je le connais très bien et je connais tout aussi bien ses habitants. Je suis très attentif à ce qui s'y passe et je sais rapidement si un événement me paraît étrange. Ici, nous prenons régulièrement des nouvelles de chacun. Je rends très volontiers service alors m'impliquer dans le dispositif c'était une évidence. Je n'ai pas changé de façon de vivre. Régulièrement, je prends des nouvelles, je me balade dans mon quartier : je fais comme d'habitude. Cependant je reçois de l'information de la gendarmerie ou de la police municipale qui me permet d'être plus vigilant sur certains points. »

Se rendre utile en cas de besoin : bénévoles PCS



Matthieu

« La sécurité c'est l'affaire de tous. Je ne veux pas me sentir démuné devant une catastrophe, pour mes proches comme pour les autres habitants. J'ai donc souhaité être bénévole dans la réserve communale. Il me paraît évident qu'en cas de besoin sur la commune, il vaut mieux être préparé, organisé et bien accompagné. Pour se faire, il faut être formé et informé correctement pour diffuser, à son tour, la bonne information. Cela demande un peu d'anticipation. »

Cécile

« Faire partie de la réserve communale de sauvegarde de Sécurité civile est en continuité avec mon emploi. Je travaille en effet à l'hôpital de Grenoble. Je suis sensibilisée au secours des victimes et les plans de sauvegarde sont mon domaine. De plus, avec les événements de l'an passé (N.D.L.R. : les inondations du 3 et 4 janvier 2018), le hameau de ma famille a été touché. Je suis doublement sensibilisée. Puis je considère que si tout le monde y met du sien, des conséquences dramatiques peuvent être évitées. »

[SYSTÈME D'ALERTE]

RESTEZ INFORMÉ (E) EN CAS DE CATASTROPHE !

LA VILLE S'EST DOTÉE D'UN LOGICIEL SPÉCIFIQUE QUI PERMET DE VOUS AVERTIR SUR VOTRE TÉLÉPHONE FIXE ET/OU VOTRE PORTABLE EN CAS DE DÉCLENCHEMENT DU PCS [PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE]. EXPLICATIONS.

Une des missions prioritaires du Maire est d'alerter la population, en cas d'événement majeur, sur les démarches à entreprendre sans tarder. Or les moyens pour remplir cette mission étaient limités : sirène, panneaux lumineux, véhicules à haut-parleur et en dernier recours : le porte à porte. Aujourd'hui, grâce à un logiciel, les équipes communale et municipale vous alertent personnellement et savent aussi si vous avez bien reçu le message.

Concrètement comment cela fonctionne ?

La Ville a repris les numéros de téléphone disponibles dans les annuaires et a ouvert une page dédiée sur son site Internet afin que vous puissiez vous inscrire directement et communiquer votre numéro de portable. En cas de déclenchement d'une alerte (pour causes climatiques, transport de matières dangereuses, etc.), le logiciel vous contacte. Sur un

téléphone fixe, vous aurez un appel vocal auquel il faudra répondre, via les portables, il s'agira de répondre à un SMS.

Une communication échelonnée selon la gravité

« Le logiciel permet d'être géolocalisé. Une fonction intéressante pour notre suivi, car si une personne ne répond pas, nous pourrions aller directement la trouver » précise Vincent Bouché, responsable du PCS, avant de conclure « j'encourage vivement tout un chacun à s'inscrire au système d'alerte via le site Internet. Il est plus prudent d'avoir plusieurs moyens de vous joindre. Selon le degré d'urgence, nous passerons par les téléphones ou les adresses électroniques. Par exemple, les courriels seront davantage destinés aux messages de type informatif comme une alerte à la pollution de l'air. Mais avoir



plusieurs moyens d'être joignable c'est aussi la certitude d'être informé(e). Enfin pour les personnes sensibles (isolées, âgées, invalides...), recensées dans le PCS, une page du site Internet vous est dédiée. Nous pouvons la remplir pour vous si vous nous le demandez. »

Inscription sur pontcharra.fr
Renseignements : Vincent Bouché, responsable PCS
au 04 76 97 81 85 - vincent.bouche@pontcharra.fr

[GRAND PROJET]

CÉSAR TERRIER

POURSUITE DES TRAVAUX

LE CHANTIER DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CÉSAR TERRIER SE POURSUIT AVEC LA RÉNOVATION DE L'AILE NORD DEPUIS LA FIN DE L'ANNÉE 2018.

L'ÉCOLE MATERNELLE SERA QUANT À ELLE MISE EN CHANTIER EN FÉVRIER.



En atelier, les élèves de maternelle ont déterminé leurs espaces de vie.

Aux vacances d'automne, 6 classes ont pris possession de leur nouvel espace dans un bâtiment entièrement rénové. La salle des maîtres et le bureau de la direction ont également été livrés. Au tour de l'aile Nord de préparer sa transformation complète ! 4 classes, la BCD, la salle d'arts plastiques et la salle du RASED sont en cours de création et devront être finies pour la fin de l'année scolaire.

4 classes maternelles regroupées à l'école du bas

En parallèle de ces travaux, ceux de l'école maternelle débuteront par le déménagement, aux

vacances de février, de 4 des classes dans le bâtiment CT1 sur les 6 que compte l'école maternelle. Au programme de cette rénovation : la restructuration des classes pour gagner de l'espace. La tisanerie (salle dédiée aux enseignants et aux ATSEM), le bureau de la directrice seront supprimés et recréés au sein de trois petits espaces ronds qui donneront sur la cour. Une salle de classe supplémentaire sera aménagée : le préfabriqué dans la cour sera supprimé. La salle de psychomotricité sera réaménagée avec plus de rangements. Enfin, à l'extérieur, un préau, pour s'abriter les jours de pluie, s'insérera en continuité avec celui de l'école élémentaire afin de faciliter le passage de l'un à l'autre des bâtiments pour se rendre au restaurant scolaire ou à la BCD [Bibliothèque-Centre-Documentation].

En concertation avec les enseignants et les élèves

L'école maternelle offrira ainsi des aménagements en rez-de-chaussée et l'étage sera réinvesti en local technique. Cette rénovation complète du bâtiment qui comprend aussi une révision de la qualité de l'air, a été précédée, comme pour l'école élémentaire, d'ateliers en concertation avec les enseignants et les élèves afin de déterminer des espaces de vie qui leur conviennent. La livraison de l'école devrait se faire aux vacances d'automne 2019, les élèves seront ainsi tous rassemblés et le

bâtiment de l'école du bas se verra confier d'autres fonctions.

Le restaurant scolaire aussi en travaux

Les travaux de la cantine débuteront aux vacances de printemps et s'achèveront à la fin de l'été. Ils se feront pendant les vacances uniquement. Ainsi la cuisine sera agrandie et une salle d'accueil supplémentaire sera aménagée. Avant les vacances d'automne, les enfants de Villard Noir avaient été accueillis pour le déjeuner à César Terrier. Un changement motivé par la cohérence : les enfants de maternelle domiciliés à Villard Noir vont à César Terrier et y déjeunent donc et pour certains d'entre eux, qui vont à l'école de Villard Noir ensuite en CP, déjeunaient alors à l'école de Villard-Benoît. Ce premier test s'est révélé concluant au point que les élèves de Villard Noir déjeunent depuis la reprise des congés d'automne au restaurant scolaire de César Terrier. En parallèle de ces travaux seront lancés les travaux d'accessibilité du gymnase.

PÉRISCOLAIRE : UN ACCUEIL DE QUALITÉ

La commune a renouvelé la convention d'objectifs et de financements de la CAF [Caisse d'Allocations Familiales] jusqu'au 31 décembre 2021 pour ses accueils de loisirs des élèves de maternelle sans hébergement, c'est-à-dire le périscolaire du matin et du soir dans les écoles maternelles. La CAF ne conventionne qu'à la condition que des critères de qualité soient respectés, notamment la formation et l'expérimentation des encadrants. En renouvelant cette convention, la Ville assure un service de qualité pour le périscolaire du matin et du soir à César Terrier mais aussi à l'école Villard Benoit. Quant à Villard Noir, la commune a renforcé l'accueil du matin et du soir avec du personnel pour les enfants de moins de six ans et ceux de plus de six ans.

[ESPACE JEUNES]

JEUNESSE : UN NOUVEAU PARTENAIRE POUR ACCOMPAGNER LA POLITIQUE JEUNESSE COMMUNALE



LE MARCHÉ D'ORGANISATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE JEUNESSE DE LA COMMUNE A ÉTÉ ATTRIBUÉ À LÉO LAGRANGE. RENCONTRE AVEC SANDRINE SIMONATO, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE, DE LA VIE SCOLAIRE ET DE LA JEUNESSE.

communes environnantes dont les jeunes fréquentent la structure.

Comment avez-vous élaboré ce marché pour qu'il réponde à ces enjeux ?

À partir des réflexions conduites en amont, le cahier des charges a été rédigé avec le plus de précisions possibles afin de correspondre au mieux aux besoins de la jeunesse charrapontaine et aux objectifs de l'équipe municipale. Nous nous sommes fait accompagner par un cabinet spécialisé, ENEIS qui avait précédemment conduit l'ABS. Jugeant pertinente la démarche de la commune, la CAF a d'ailleurs participé au financement de cette analyse...

mieux aux critères identifiés. Il s'agit en effet d'une fédération qui cumule 68 années d'expérience sur le territoire national, qui accompagne aujourd'hui près de 500 collectivités et qui propose un important maillage national propice au développement d'actions novatrices en faveur de la Jeunesse. Leur approche est en résonance avec la nôtre : recherche d'un travail collaboratif, convocation de l'intelligence collective, mobilisation des jeunes autour de projets fédérateurs, le tout en lien avec les autres structures du territoire (qu'elles soient associatives ou municipales, culturelles ou sportives).

Quels changements sont à prévoir sur l'espace jeunes ?



Si l'arrivée de Léo Lagrange va se traduire par des apports progressifs en termes de fonctionnement, le personnel actuellement en CDI sera maintenu en place. Ils pourront bénéficier d'une offre de formation permanente et de fonctions supports importantes qui leur permettront de se consacrer pleinement à leur cœur de métier : l'animation, la coordination et la prévention. Une période de transition sera toutefois nécessaire car l'année scolaire se terminera sur la base des engagements pris par le précédent gestionnaire.

En quoi consiste la politique Jeunesse communale ?

Depuis 2013, une partie de la politique jeunesse Charrapontaine était déléguée par contrat à l'association Gaïa qui assurait la gestion de l'espace Jeunes. Pour autant, la politique Jeunesse communale ne se limite pas à l'espace Jeunes. En effet, elle est au croisement de plusieurs autres politiques publiques : scolaire, culturelle, sociale, associative... De nombreuses actions sont ainsi conduites en faveur de la Jeunesse, dans ces différents secteurs. La commune avait d'ailleurs fait réaliser, en 2014, une ABS [Analyse des Besoins Sociaux] qui mettait clairement en évidence cet entrecroisement d'actions. Depuis 2017, les réflexions se sont poursuivies pour s'assurer de la pertinence des actions conduites au regard des attentes des Jeunes.

Pourquoi avoir lancé un marché pour la politique jeunesse ?

Le contrat de Délégation de service public liant la commune et l'association Gaïa, avait été mis en place par la précédente équipe municipale. Il arrivait à échéance au mois d'août dernier et prévoyait notamment le lancement obligatoire d'une nouvelle consultation. Afin de se donner le temps de la réflexion, l'équipe municipale a prolongé le contrat de quelques mois. En effet, les enjeux étaient de taille, car nous voulions nous garantir la pérennité et la qualité du service public développé en faveur de la Jeunesse depuis plusieurs années, mais aussi renforcer les synergies engagées avec les partenaires institutionnels (Communauté de communes, CAF, Département...) notamment les

 **Le contrat de DSP arrivant à son terme, nous étions dans l'obligation de lancer une nouvelle consultation** 

Qui dit consultation dit mise en concurrence et ce, conformément au Code des marchés publics. À l'issue de la procédure réglementaire engagée, extrêmement rigoureuse et formalisée, le nouveau marché a été attribué à Léo Lagrange. Non seulement la structure Jeunes ne fermera pas ses portes mais elle sera en mesure de proposer d'ici quelques semaines un nouveau projet socio-éducatif en faveur de la Jeunesse. Celui-ci fera l'objet d'une présentation spécifique dans le prochain numéro. Il y sera avant tout question d'accompagnement, de prévention, d'information...

Pourquoi Léo Lagrange a-t-il été choisi ?

L'équipe municipale a mis en place en 2015, un comité spécifique, dénommé CDA [Comité Des Achats], composé d'élus (majorité et opposition) et chargé d'examiner les modalités des marchés publics lancés : élaboration de critères, ouverture de plis, attribution. Le marché relatif à la politique Jeunesse s'est inscrit dans ce cadre et les critères ayant présidé à son attribution ont été validés par ce comité. Dans le cadre du cahier des charges, une audition des candidats était prévue. À l'issue de celle-ci, il s'est avéré que Léo Lagrange répondait le



[RENCONTRES]

MÉDAILLES AU FÉMININ : DE GRANDS ESPOIRS !

LA COMMUNE COMPTE DE NOMBREUX SPORTIFS ET SPORTIVES... DONT CERTAINS BRILLET AU PLUS HAUT-NIVEAU. RENCONTRES AVEC QUATRE FILLES QUI ARBORENT DÉJÀ DES TITRES AU NIVEAU NATIONAL VOIRE EUROPÉEN ET QUI CONSTITUENT LA GÉNÉRATION DE SPORTIVES QUE NOUS APPLAUDIRONS DEMAIN.



TARA ET LOUNA ZOPPAS, UNE PASSION FAMILIALE

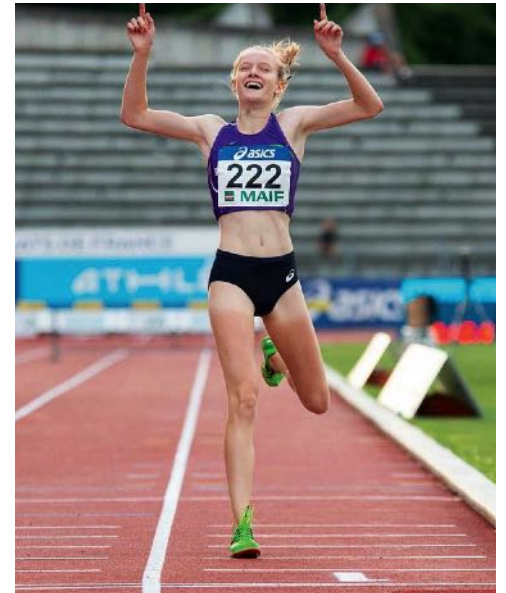
Petites, elles arpentent les cours de tennis avec leurs parents qui jouaient régulièrement. À respectivement 8 et 6 ans, Tara et Louna commencent au Tennis Club de Pontcharra-La Rochette (où elles sont toujours adhérentes). Très vite, le professeur de Tara alerte ses parents : il n'y a plus de joueuses à son niveau. Tara a ainsi commencé la compétition et remporté de nombreux tournois. Aujourd'hui, elle fait partie des trois meilleures joueuses de sa catégorie d'âge, tout comme Louna. Les deux sœurs jouent en équipe de France qui ne sélectionne que les trois

meilleures joueuses nationales de leur catégorie. Dany, leur maman confie « Tara ne vit que pour le tennis : c'est son unique passion. Pour Louna, la passion est moins exclusive. Elle pratique aussi l'équitation en compétition. » Les sœurs ont suivi toute leur scolarité de primaire à Pontcharra : à César Terrier puis à Villard Noir. Elles bénéficiaient de journées aménagées : cours le matin, entraînement l'après-midi. Aujourd'hui Tara et Louna suivent leur scolarité de collège via le CNED [Centre national d'enseignement à distance]. « Avec 14 voyages à travers le monde toute l'année pour Tara et 7 pour Louna en Europe, une scolarité classique est impossible. Mon mari et moi accompagnons nos filles régulièrement. Je suis en ce moment avec Tara en Norvège. Mon mari est avec Louna en Autriche (N.D.L.R. en décembre 2018). La compétition sportive : c'est du travail, des sacrifices mais aussi des expériences et des rencontres incroyables qui les formeront. Elles aiment cette vie-là, faite de sport et de compétitions. En tant que parents, nous ne pouvons que les encourager. » Tout comme nous !

Palmarès 2018-2019

**TARA : classée 0 - 1^{re} Française des filles nées en 2004 au classement ITF des moins de 18 ans
12^e joueuse européenne - 31^e joueuse mondiale**

LOUNA : Championne de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes - Classée 4/6, sélectionnée en équipe de France pour disputer la coupe d'Europe d'hiver qui se déroule en Estonie.



CLAIRE PALOU

VOLE AU-DESSUS DES OBSTACLES

Claire adorait skier. Jusqu'en 3^e, elle faisait du biathlon mais comme elle remportait les cross de son collège à chaque édition, son professeur d'EPS lui a conseillé de s'inscrire dans un club d'athlétisme. Depuis, Claire a intégré la section sport études athlétisme du lycée Pierre du Terrail. « La seule section de l'académie de Grenoble » précise Jean Mermet, le coordinateur. Tous les jours, Claire s'entraîne, la semaine à la section et le week-end dans son club de Romans-sur-Isère où elle vit. Pour Jean Mermet « les 52 élèves de la section sport étude sont tous très brillants, ils ont de très bons encadrants comme Thierry Tribondeau, l'entraîneur de Christophe Lemaître, pour la vitesse. Claire ne fait pas exception, c'est une chef de file pour les coureurs de demi-fond ». Claire imagine la suite en sportive accomplie et vise pourquoi pas les Jeux Olympiques 2024. « Dans les stages nationaux, on nous dit souvent que nous sommes la génération des JO 2024, on se prend à en rêver... mais je sais qu'il faut d'abord et surtout beaucoup travailler pour y parvenir ». Cette année, Claire passera son bac entre autres épreuves à réussir.

Palmarès 2018-2019

**Vice-championne d'Europe 2 000 m steeple
Championne de France de 2 000 m steeple
(record battu)**

**3^e au championnat de France de cross
3^e du cross international d'Elgoibar en Espagne**

MÉLANIE PERFETTI,

D'UNE SORTIE DÉCOUVERTE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

« Je suis 2 à gagner ! C'est une gestion de l'effort et des aléas un peu différents quand on pratique l'équitation » souligne Mélanie Perfetti. Une passion qu'elle a découverte au hasard d'une sortie avec l'espace jeunes. « J'ai aimé et j'ai continué à monter avec l'espace jeunes jusqu'à ma majorité. C'est ainsi que tout a commencé » détaille Mélanie, et l'aventure se poursuit. L'année passée, Mélanie, avec sa jument Vega de Pommeriaz, a été sacrée Championne de France en niveau club, dans sa discipline : le hunter, un mélange de saut d'obstacles et de dressage. Une performance évaluée mais pas chronométrée : les juges attribuent des notes. « Cette année, nous nous préparons à monter en catégorie pour concourir en club 1 en hunter et en club élite en concours saut d'obstacles. Nous allons donc travailler tout l'hiver pour atteindre cet objectif » conclut Mélanie.



Palmarès 2018

Championne de France de hunter

[ATELIER]

AU NOM DE LA FLEUR

AUORE ENSEIGNE L'ART FLORAL : ELLE VOUS PROPOSE DE CRÉER DES COMPOSITIONS DANS DES VASES, DES PANIERS, DES BOLS, ETC. AVEC DES FLEURS SOIGNEUSEMENT SÉLECTIONNÉES PAR ELLE. RENCONTRE.

« C'est un petit moment d'évasion » explique Aurore à propos de ses ateliers de décoration florale qui se déroulent un jeudi sur deux à Pontcharra. « Les fleurs c'est comme les animaux, c'est une thérapie qui rend le sourire ! ». Aurore a une société de décoration événementielle. Elle s'est formée en horticulture puis à Paris dans une école spécialisée. Elle a d'abord travaillé à Monaco. Quand elle a souhaité revenir en Isère, une personne lui a proposé de reprendre ses cours d'art floral. Une occasion qu'Aurore a saisie.

Composer avec des gâteaux

De 16 à 90 ans, les élèves de cet atelier se retrouvent dans une ambiance chaleureuse. Aurore amène les fleurs et la mousse, les élèves un récipient et un sécateur. Un modèle est proposé par Aurore toujours avec des fleurs fraîches ou des fruits, parfois des fleurs séchées mais jamais de fleurs artificielles.

« À partir de ce modèle, vous avez autant de créations que de personnes qui les créent. Chacun s'est inspiré et a apporté sa touche, c'est ce qui rend l'ensemble intéressant... et unique. » Pour ses cours, Aurore suit ses inspirations et les réalisations qu'elle effectue grâce à son entreprise de décoration événementielle. « Récemment, j'ai travaillé sur le thème des gâteaux. Je vais proposer une composition pour un atelier. » Elle suit aussi le rythme des saisons et des événements « En février, nous travaillerons une création sur la Saint Valentin »



annonce-t-elle. Curieux ? Vous pouvez participer à un premier cours avant de vous engager.

**Pour tous renseignements et inscriptions
(avant le mercredi, veille du cours), contactez**

Aurore 06 15 22 73 58

Atelier à la Maison René Cassin le jeudi de 14h30 à 16h environ.

[DÉCOUVERTE]

POUR LE PLAISIR D'ÊTRE ET DE CRÉER ENSEMBLE

EN 2011, L'ASSOCIATION CRÉALIENS S'EST CONSTITUÉE SUR UNE ENVIE DE RASSEMBLER LES GENS, DE SE RENCONTRER ET D'ÉCHANGER.



Au rez-de-chaussée de la Maison René Cassin, vous trouverez un endroit où chacun vient partager un moment convivial. Tous les lundis de 14h à 17h (hors vacances scolaires), l'association Créaliens ouvre ses portes à tous. « Au départ, nous étions quelques amateurs de scrapbooking, une activité que nous réalisons toujours, ainsi que d'autres activités manuelles mais sans qu'il y ait une obligation de pratiquer, on peut simplement passer un moment ensemble » explique Dominique Gerbelot, Présidente de l'association.

Pas de « cours » mais des échanges

L'adhésion (30 €/an) sert à acheter du matériel créatif. Chacun se sert alors dans le placard de stockage mais lorsque vous venez, vous pouvez tout aussi bien passer l'après-midi à discuter autour d'un café, faire du tricot ou toute autre activité à un, deux, autant que vous le souhaitez. « Nous ne sommes pas une association, comme on l'entend habituellement. Nous avons des statuts bien sûr mais nous ne nous réunissons pas particulièrement parce qu'il y a un « cours ». Nous voulons surtout créer du lien entre les personnes. Cependant, une fois par mois, nous nous retrouvons autour d'un projet de scrapbooking, un atelier ouvert aux adhérents » conclut Dominique Gerbelot.

Renseignements et contact :

**www.facebook.com/association.partage.loisirs/?ref=bookmarks
et crealiens.canalblog.com**

[JEUNESSE]

MUSIQUE POUR TOUS... TOUS À LA MUSIQUE !



EN 2018, L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE S'EST DOTÉE D'UN NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT (2018-2023). UN ACTE FONDATEUR POUR CETTE INSTITUTION QUI SOUHAITE DÉVELOPPER LA PRATIQUE MUSICALE À TOUS LES ÂGES, ET DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ! MAIS C'EST AUSSI UN PROJET STRUCTURANT POUR TOUTE LA COMMUNE QUI, PAR SES SERVICES ET SES INFRASTRUCTURES, PRÉSENTE TOUS LES ATOUTS POUR DÉVELOPPER VOTRE CURIOSITÉ.

« Le projet d'établissement a été élaboré autour de cinq objectifs : tout d'abord, conserver un enseignement de qualité, puis développer 2 axes : la pratique collective et les actions à destination de la jeunesse ainsi que les projets transversaux construits avec les acteurs du territoire et les professionnels du secteur musical. Ensuite, il s'agit de proposer des actions accessibles au plus grand nombre et surtout défendre la culture pour tous. L'ensemble de ces axes se retrouvent dans cette proposition : recruter un musicien intervenant en milieu scolaire » explique Morgane Blot avant de poursuivre « nous souhaitons placer l'éducation artiste et plus spécifiquement la musique au cœur de l'enseignement. Pour cela, elle ne doit pas être réservée mais partagée ! » Stéphane Bordenet a ainsi été recruté en tant que dumiste (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) en novembre.

La musique : une éducation à l'art et à la culture

Le dumiste accompagne les enseignants dans leur démarche de découverte et de sensibilisation à la musique. En collaboration avec Thierry Gagneux, Directeur de l'école de musique, les directeurs d'école et les enseignants concernés, Stéphane

Bordenet a élaboré des projets pour explorer, jouer et créer de la musique. « Nous souhaitons proposer aux enfants et aux enseignants une découverte et une pratique musicales plus approfondies. Les enseignants se sont prononcés favorablement pour un tel projet à la suite d'une consultation. Le projet du dumiste est venu tout naturellement s'insérer dans le projet d'établissement en tenant compte des objectifs pédagogiques des enseignants. Grâce à Stéphane, nous espérons également que certains seront séduits et s'inscriront durablement à l'école de musique » explique Thierry Gagneux.

Partager son travail créatif

En fonction des niveaux, les élèves travaillent sur la découverte de sons, la fabrication d'instruments, l'écriture de paroles ou de musique ou encore sur la pratique collective. Des réalisations qui mobilisent des connaissances acquises dans les autres enseignements (français, langues, mathématiques). Suivant un rythme de 6 à 15 séances, les projets peuvent se constituer en interclasses et s'inscrire dans l'actualité des structures culturelles de la Ville, comme le Coléo. Les enfants de grande section qui iront voir le spectacle *À deux mains*, travailleront plus spécifiquement sur les chansons avec les deux

mains tandis que les primaires et les maternelles de César Terrier travailleront sur un projet en écho avec le spectacle *Bestiaire Végétal*. D'autres projets s'élaborent en collaboration avec l'Harmonie Les Enfants de Bayard, par exemple, qui viendra jouer un morceau commun avec les enfants. Les élèves de Villard Noir, découvriront la musique électro acoustique et se constitueront en orchestre ou en fanfare. Ces temps de créations seront, bien sûr, restitués aux parents dans le cadre de spectacles ou de fêtes de fin d'année.

550 élèves
dans

22 classes

de la grande section de maternelle
au CM2 construisent un projet
avec le dumiste.

5 Questions à



STÉPHANE BORDENET

MUSICIEN
INTERVENANT
DANS LES ÉCOLES
MATERNELLE
ET PRIMAIRE.

« **Créer et composer, interpréter, mettre en scène notre travail et le partager.** »

Quelle est ta formation ?

J'ai commencé par quelques années de formation classique (Conservatoire de Voiron) dès mes 6 ans en percussions. Ça m'a permis d'avoir de bonnes bases techniques. J'ai joué dans l'orchestre des jeunes puis à l'harmonie municipale, avant de suivre des classes de musique actuelle, puis de MAO [Musiques Assistées par Ordinateur]. J'ai joué dans plusieurs groupes. Aujourd'hui je suis membre d'un brass band hip-hop grenoblois, *In your brass*. Il y a deux ans je me suis formé au CFMI [Centre de Formation des Musiciens Intervenants] à Lille pour obtenir mon DUMI [Diplôme Universitaire du Musicien Intervenant].

Te rappelles-tu ce que tu aimais, enfant, dans la musique ?

Mes parents écoutaient beaucoup de musiques différentes, mes premiers souvenirs marquants viennent d'un album de rap reçu à Noël. J'aimais la musique qui me faisait bouger. J'ai commencé les percussions pour cette raison. Je me souviens également avoir vu des films comme *Stomp ! Out loud*, puis une audition de percussions qui m'avait énormément plu.

Et aujourd'hui quelle musique apprécies-tu ?

Je suis passionné par la découverte de musiques d'époques et d'origines très variées, de ce que je ne connais pas ! Je collectionne beaucoup de sons, j'adore découvrir d'autres cultures à travers la musique, et surtout les métissages qui ont toujours et partout été à l'œuvre. Je suis également DJ, ce qui me permet de partager mes trouvailles.

Quelles activités proposes-tu aux enfants ?

Au CFMI de Lille, j'ai appris à construire des instruments avec des matériaux très basiques et peu onéreux. Cela me permet de faire jouer des classes entières avec des instruments divers, qui s'apparentent à ceux de l'orchestre ou inventés. Cette pratique complète celle vocale et une ouverture à la danse. Surtout, il y a le plaisir de la démarche artistique : créer et composer, interpréter, mettre en scène notre travail et le partager lors d'un spectacle musical. Jouer ensemble c'est trouver sa juste place dans un groupe, savoir écouter l'autre ; de réelles qualités humaines pour vivre en collectif. Improviser seul c'est prendre confiance en soi, en la bienveillance des autres.

Qu'espères-tu que les enfants gardent de cet enseignement ?

Je souhaite leur transmettre : la sensibilité à l'univers sonore, l'envie et l'assurance nécessaire pour faire du son avec n'importe quel objet, le plaisir de décoder la musique pour mieux la ressentir et la pratiquer ensemble.

[AGENDA]

J'IRAI CHANTER CHEZ VOUS... LE 16 MARS !



Son visage ne vous est pas inconnu ? Manu Galure a participé à la Nouvelle star (saison 12) et se hissa même à la troisième place du télé-crochet. Mais l'histoire ne retiendra pas que cette performance ! Manu Galure, jeune auteur-compositeur-interprète a entrepris en 2017, un tour de France de deux années « à pied et en chansons ». Muni de son sac à dos et de sa guitare (au cas où il ne trouverait pas de piano), ce troubadour des temps modernes sillonne la France, pour parfaire son métier, s'exercer et partager. Au plus proche des habitants, il s'installe le temps d'une parenthèse musicale irrésistible dans les lieux insolites que suppose

la démarche : une prison, un hôpital psychiatrique, parfois même directement chez l'habitant, mais aussi dans des salles de concerts, des cafés, des bistros. À Pontcharra, Manu posera ses pieds et ses chansons à l'école de musique municipale, le temps d'une soirée. Dans une folle bonne humeur, il proposera ses chansons qui comme il l'écrit sur son site « [...] sont des promenades mais elles ne sont pas écrites avec les pieds ».

Le samedi 16 mars à 20h30 à l'école de musique municipale. Gratuit. Sur réservation auprès du Bureau d'Information Touristique.

AU COLÉO, LA CHANSON POUR LE JEUNE PUBLIC



Une heure au ciel c'est une heure avec Tartine qui adore chanter : cela lui donne des ailes. Alors, elle endosse son costume d'hôtesse de l'air pour vous transporter avec elle au milieu des nuages. Ce spectacle énergique est à voir en famille (dès 4 ans) le 8 février à 20h. Avant le spectacle, Tartine se présentera dans le hall du Coléo pour collecter « ce qui vous donne

des ailes ». À l'issue de la représentation, une rencontre avec les artistes est possible. Retrouvez les élèves de la petite chorale de l'école de musique municipale pour une chanson partagée avec les artistes pendant la représentation. Enfin, en écho à cette représentation, vous pourrez aussi profiter « d'une semaine au ciel » du 28 janvier au 2 février à la ludothèque. Jeux et activités vous seront proposés gratuitement.

Le 17 mars, les plus petits (dès 2 ans) retrouveront *Chansons pour briser la coquille*, le spectacle idéal pour les « futur(e) s » frère et sœur. Un papa et une maman s'aiment et « fabriquent » un bébé qui viendra briser sa coquille. Cette création de théâtre d'objets musical vous offre un moment familial poétique et esthétique.



L'automne du CAPRG

800 coureurs étaient sur la ligne de départ du cross national Bayard, organisé par les bénévoles du CAPRG [Club d'Athlétisme de Pontcharra La Rochette – Grésivaudan], le dimanche 11 novembre. Cette année encore, la course a réuni des coureurs d'envergure internationale. Coup d'envoi de la saison, ce cross avait été précédé quelques semaines plus tôt de l'anniversaire du Club. Ce dernier a soufflé ses 50 bougies en présence de nombreux adhérents.



📷 Galerie photos sur athletisme-capr.fr

VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

FÉVRIER

DU LUNDI 28/01 AU SAMEDI 2

Animation « Une semaine au ciel »

En lien avec « Une heure au ciel »

Gratuit - Ludothèque

SAMEDI 9

Concert

Organisé par l'Harmonie Les Enfants

de Bayard

20h30 Le Coléo

MERCREDI 13

Conseil municipal

20h Mairie

SAMEDI 16

Dessert dansant

Organisé par l'association Dansons ensemble

20h Le Coléo

DIMANCHE 17

Loto

Organisé par l'ADMR

13h Le Coléo

VENDREDI 22

Sortie de résidence Cie Nextape

18h Le Coléo

JUSQU'AU 28

Inscriptions scolaires

Mairie, service Scolaire

MARS

MARDI 5

Conférence pour un logement confortable

14h30-16h Mairie

MERCREDI 13

Jeux autour de la différence

En lien avec « Samuel »

10h-17h Ludothèque

MARDI 12, JEUDI 14, VENDREDI 15

Semaine de l'enfance

Le Coléo

SAMEDI 16

Atelier « Fibres à l'écoute » par Le Collectivo Terron

Gratuit sur inscription

En lien avec « Bestiaire Végétal »

10h-12h ou 14h-16h Médiathèque

Jean Pellerin

Manu Galure

« J'irai chanter chez vous »

20h30 École de musique

MARDI 19

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

11h Monument aux Morts

DIMANCHE 24

Rencontres chorégraphiques

Organisé par l'association

Les Petits Rats

14h45 Le Coléo

JEUDI 28

Conseil municipal

20h Mairie

SAMEDI 30, DIMANCHE 31

Spectacle de danse

Organisé par l'association Acti'danse

20h Le samedi, 16h Le dimanche

Le Coléo

AVANT LE 31

Inscriptions sur les listes électorales

Mairie et service-public.fr

AVRIL

SAMEDI 6

Nettoyage citoyen « J'aime ma ville au sens propre »

VENDREDI 12

Audition de printemps de l'école de musique

Le Coléo

SAMEDI 13

Chasse aux œufs

Parc Saint-Exupéry

Dessert dansant

Organisé par l'association

Amitié Pontcharra Rouasenda

20h Le Coléo

DU VENDREDI 26

AU DIMANCHE 28

Festival hip-hop

Who got the flower ?!

Organisé par l'association Nextape

Le Coléo

DIMANCHE 28

Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation

11h Monument aux Morts



SAISON CULTURELLE

2018 - 2019 LE COLÉO



SAMEDI 2

FÉVRIER

20H30

BRUNO SALOMONE

THÉÂTRE ET HUMOUR

DÈS 12 ANS



VENDREDI 8

FÉVRIER

20H

UNE HEURE AU CIEL

CONCERT DÈS 4 ANS

Jeune public



VENDREDI 8

MARS

20H30

SAMUEL

THÉÂTRE DÈS 7 ANS



DIMANCHE 17

MARS

15H ET 17H30

CHANSONS POUR BRISER LA COQUILLE

THÉÂTRE D'OBJETS MUSICAL

DÈS 2 ANS

Jeune public

Retrouvez l'agenda sur le site Internet de la Ville :

www.pontcharra.fr

Contact billetterie Bureau d'Information Touristique :

04 76 97 68 08

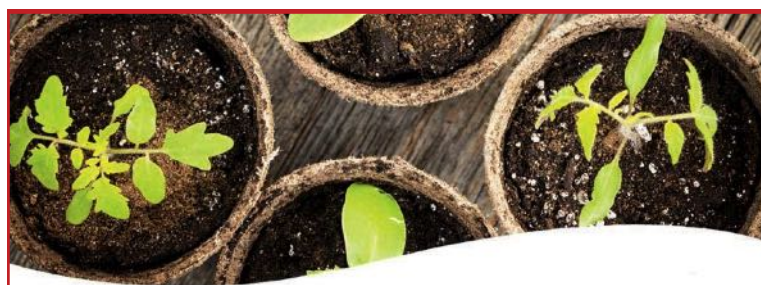


**Acteur majeur de l'aménagement urbain et paysager
dans votre région**

Z.I. du Pré Brun Savoie Technolac
686 Avenue Champollion 30 Allée du Lac d'Aiguebelette
38530 PONTCHARRA 73370 LE BOURGET DU LAC

Rejoignez nos équipes & nos valeurs

www.toutenvert.fr



Version
VillaVerde
JARDINERIE-DÉCORATION-ANIMALERIE
ACCESSOIRES CULINAIRES
EPICERIE FINE

PONTCHARRA
Avenue de la gare

Mr. Bricolage
AMÉNAGER BRICOLER JARDINER DÉCORER

Tel. 04 76 97 60 56

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

SUPER U
Pontcharra

Plus de choix et Toujours le moins cher



**Ouvert de 8h30 à 20h
et le dimanche matin**

**Avenue de la gare
38530 Pontcharra
04 76 97 96 90**

Commerçants **autrement**

SPÉCIALISTE
Telecom & Informatique
pour les professionnels



PROFITEZ D'UNE
ÉTUDE GRATUITE



☎ 04 58 00 04 05

✉ contact@cati-groupe.com

📍 Isère - Savoie - Rhône-Alpes

🌐 www.cati-groupe.com